

DICRiM jeune toujours en action

Notre coteau un patrimoine exceptionnel mais un risque à prévenir !

En 2005 les jeunes du Collège Jean Zay s'étaient engagés avec l'action «Memo'Risks, le DICRiM jeune» dans une grande enquête sur le risque inondation, risque auquel notre commune est exposée.

Au cours de l'année 2006, ils sont allés à la rencontre des habitants du coteau pour faire l'étude d'un autre risque celui de l'effondrement du coteau.

Ils ont posé des questions, recueilli des témoignages.

En fin d'année, ils ont remis officiellement cette seconde enquête au Maire de Chinon.



Le coteau de Chinon, année 2001 : un témoin raconte !

Imaginons la surprise de Monsieur Houche, retraité, habitant le coteau depuis 1987.

Au printemps 2001, alors qu'il tond sa pelouse, il s'aperçoit que le sol s'est effondré pendant la nuit...

En effet, 30 m³ de terre ont chuté de 8 mètres de haut dans la cave et le jardin.

Suite à cet éboulement, Monsieur Houche fait une déclaration auprès de la municipalité puis auprès des assurances qui remboursent une partie des dommages.

Il obtient l'aide du syndicat des cavités souterraines ; un géologue vient sur place pour constater les dégâts et expliquer la raison de l'éboulement. Ensuite après 4 ans de démarches, l'Etat reconnaît cet éboulement comme une catastrophe naturelle et les travaux commencent.

Monsieur Houche remonte un mur en y insérant des barbacanes (c'est un terme d'architecture qui définit l'ouverture percée dans un mur qui peut atteindre 2m de longueur et qui sert à l'écoulement des eaux.)

A toute chose malheur est bon : le côté positif de ce drame est que Monsieur Houche et les autres

habitants du coteau sont maintenant mieux préparés à ce type de risque !



Reporters : Laure, Chloé, Charlène, Alison, Caroline et Raphaëlle.

La consolidation des caves, un vrai métier

Les caves sont liées à l'économie et à la vie d'une région.

Elles peuvent être visitées et également être utilisées comme habitat.

On peut aussi y faire vieillir le vin et y cultiver des champignons qui seront ensuite commercialisés.

Nous avons rencontré Monsieur Pinon, artisan, qui part au secours du tuffeau ; il nous a expliqué son travail.

>> Pourquoi les caves s'effondrent-elles ?

Les caves s'effondrent à la suite de phénomènes de décompression (appel au vide), d'effet de voûte, du poids du tuffeau saturé en eau et de la diminution de la résistance de la roche.

>> Comment et avec quoi les consolident-on ?

On surveille les fissures avec des témoins. Le boulonnage par tirants ou boulons (tiges en fibre de verre) est un moyen de les consolider.

Le plus souvent on utilise les tiges en fibre de verre car elles résistent bien à la rouille.

Chaque tirant mesure 4 à 6 mètres ; le procédé consiste à transpercer le tuffeau dans les endroits fragilisés. Lors du scellement de la tige, sa position est essentielle ; elle n'est décidée qu'après mûre réflexion !



Reporters : Angéline, Louisa, Suzie, Mélanie, Chloé et Cindy.

Quelques conseils pour protéger votre maison sur le coteau

- Planter de préférence des plantes à rhizomes (plantes à tiges souterraines) comme

les iris ou des plantes à racines peu profondes comme les millepertuis. En effet les racines longues forment des fissures dans le coteau et multiplient le risque d'éboulement.

- Percer des barbacanes dans les murs extérieurs afin d'évacuer l'eau en cas de saturation des nappes souterraines.

- Entretenir régulièrement votre jardin afin de vérifier que rien n'endommage le coteau.

- Si la cave est fragile, placer des piliers de soutènement dans celle-ci.

- Si votre cave est sur le point de s'écrouler ou que vous ne vous en servez plus, bouchez-la avec du sable, de la mousse expansive ou du ciment si vous ne voulez plus jamais l'utiliser.

- Faites réaliser une expertise si vous n'êtes pas sûr de la solidité de votre cave.

La communauté de Communes de Chinon a constaté qu'un sinistre se produisait tous les 5 ans en moyenne.

Voici quelques exemples des plus dramatiques :

- Le 10 Mars 1799, un éboulement très important au niveau du coteau St Martin, en arrière du Collège, détruit plusieurs caves et maisons. Il a enseveli les habitants en faisant un mort.

- Le 28 Janvier 1805, un écoulement rocheux détruit quatre maisons Porte du Château.

Vous nous avez dit !

	Oui	Non	NSP
Avez-vous déjà vécu un mouvement de terrain ?	21%	76%	3%
Etes-vous certain que votre terrain ne s'effondrera pas ?	43%	34%	23%
Connaissez-vous le risque lié à la végétation ?	66%	31%	3%
Possédez-vous une cave ?	84%	16%	0%
Entretenez-vous votre cave ?	33%	52%	15%
Etes-vous déjà allé en Mairie chercher des informations ?	35%	62%	3%



- Le 15 Août 1921, un énorme effondrement affecte tout un quartier de Chinon dans le haut de la rue du Puits des Bans. Bien qu'un grand nombre de maisons soient détruites, on ne déplore heureusement aucune victime.

- Le 15 Février 1985, un écoulement de masse rocheuse se produit dans un jardin Rue du Coteau à Ste Radegonde. Ces glissements ont fait 8 morts sur une période de 200 ans.

Reporters : Laure, Chloé, Charlène, Alison, Caroline et Raphaëlle.